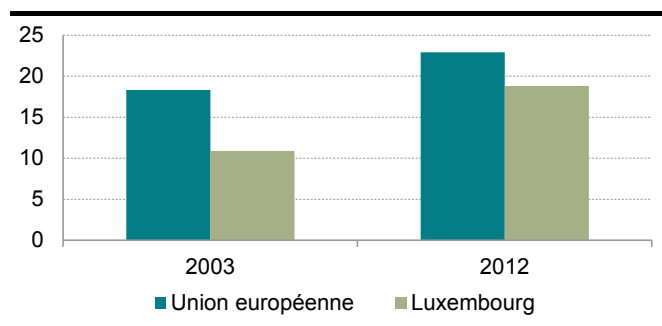


En 2012, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 s'établit à 18.8% au Luxembourg et à 23% au niveau de l'Union européenne. Le taux de chômage renseigne la proportion des jeunes « actifs » qui sont au chômage, et non de tous les jeunes se trouvant au chômage. Les chiffres élevés s'expliquent certes par un nombre croissant de jeunes chômeurs (+35% en 30 ans), mais aussi par une diminution de 52% de la population active dans cette classe d'âge du fait d'une scolarisation plus longue. Par contre, la proportion de jeunes au chômage par rapport à l'ensemble des jeunes n'atteint que 5.1% au Luxembourg et 9.7% pour l'Union européenne.

### Des chiffres dramatiques qui méritent à être expliqués

Au cours de la dernière décennie le chômage des jeunes a progressé dans bon nombre de pays européens, y compris le Luxembourg. En 2012, le taux de chômage jeunes de 15 à 24 s'établit à 18.8% au Luxembourg et à 23% au niveau de l'Union européenne. Des valeurs extrêmes sont enregistrées en Grèce (55%) et en Espagne (53%). Au vu de ces chiffres, les discussions sur l'évolution du chômage des jeunes prennent des allures alarmistes. Toutefois, en se penchant de plus près sur les chiffres et leur évolution, le phénomène du chômage des jeunes s'avère être plus complexe.

Graphique 1 : Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans



Source : STATEC, Eurostat (EFT)

### Le taux de chômage des jeunes ne correspond pas à la proportion des jeunes qui se trouvent au chômage

Le taux de chômage est défini comme étant le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active, cette dernière étant la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Elle ne prend en compte que la population qui travaille ou qui est disposée à le faire, laissant de côté la population inactive.

Dans certains groupes de la population, par exemple les hommes âgés entre 25 et 54 ans, la population active représente une part très importante de la population. Dans ces groupes, le taux de chômage est plus ou moins proche de la proportion des chômeurs dans la population totale. Pour les jeunes entre 15 et 24 ans la situation est toutefois différente. En effet, la part de personnes dans le système éducatif prédomine dans cette classe d'âge, de manière à ce que la population active (travailleurs et chômeurs) ne représente qu'une faible partie de la population totale. Pour les jeunes, un taux de chômage déterminé par rapport à la population active n'est donc pas du tout comparable à la part de chômeurs dans la population totale de cette classe d'âge. Par conséquent, il est donc intéressant de calculer deux indicateurs différents de chômage chez les jeunes.

Le premier indicateur est celui du taux de chômage des jeunes (« youth unemployment rate »), qui reprend la même définition que le taux de chômage utilisé communément. Il compare en effet le nombre de chômeurs à la population active.

Le deuxième indicateur adopte une vue globale de la population d'une classe d'âge. Il s'agit de la proportion de jeunes au chômage par rapport à l'ensemble des jeunes (« youth unemployment ratio »). Le numérateur est le même que pour le premier indicateur, c.-à-d. le nombre de chômeurs. Le dénominateur ne se limite toutefois pas cette fois-ci à la population active mais correspond à la totalité de la classe d'âge dans la population.

## Dans l'UE 1 jeune sur 10 est au chômage. Au Luxembourg, 1 jeune sur 20

Dans l'optique taux de chômage des jeunes on peut donc dire qu'en 2012, plus de deux jeunes actifs sur dix étaient sans emploi. Dans l'optique, proportion de jeunes au chômage, moins d'un jeune sur dix était au chômage en 2012. Il serait donc faux d'affirmer qu'en Union européenne, plus de 20% des jeunes seraient au chômage. Le tableau 1 fournit ces deux indicateurs du chômage des jeunes pour tous les pays de l'Union européenne.

Le deuxième indicateur (proportion de jeunes au chômage) est par construction toujours inférieur au premier (taux de chômage des jeunes), comme on peut le voir dans le tableau 1. La différence entre ces deux indicateurs est d'autant plus grande que la part de la population inactive dans la population totale est importante.

**Tableau 1 : Jeunes âgés de 15 à 24 ans sur le marché du travail, Union européenne, 2012**

	Population		Population active (en milliers)		Inactifs (en milliers)	Taux de chômage (en %)	Proportion de jeunes au chômage (en %)
	(en milliers)	Ayant un emploi	Chômeurs				
UE28	57 471	18 838	5 589	33 044		23.0	9.7
Belgique	1 326	335	82	909		19.8	6.2
Bulgarie	815	178	70	567		28.1	8.5
Rép. tchèque	1 194	301	73	820		19.5	6.1
Danemark	700	385	63	252		14.1	9.1
Allemagne	8 962	4 178	370	4 415		8.1	4.1
Estonie	168	55	15	98		20.9	8.7
Irlande	553	156	68	329		30.4	12.3
Grèce	1 076	141	174	762		55.3	16.1
Espagne	4 576	833	945	2 799		53.2	20.6
France	7 409	2 136	668	4 606		24.6	9.0
Croatie	520	88	66	366		43.0	12.7
Italie	6 041	1 121	611	4 309		35.3	10.1
Chypre	107	30	12	65		27.8	10.8
Lettonie	255	73	29	153		28.4	11.4
Lituanie	411	89	32	291		26.4	7.7
Luxembourg	60.9	13.2	3.1	44.6		18.8	5.1
Hongrie	1 161	216	85	861		28.1	7.3
Malte	57	25	4	28		14.2	7.2
Pays-Bas	2 023	1 281	134	608		9.5	6.6
Autriche	991	541	52	398		8.7	5.2
Pologne	4 659	1 150	415	3 094		26.5	8.9
Portugal	1 128	266	161	701		37.7	14.3
Roumanie	2 703	645	189	1 869		22.7	7.0
Slovénie	223	61	16	147		20.6	7.1
Slovaquie	728	146	76	506		34.0	10.4
Finlande	641	268	63	310		19.0	9.8
Suède	1 239	498	154	588		23.7	12.4
Royaume-Uni	7 743	3 629	963	3 152		21.0	12.4

Source : STATEC, Eurostat (EFT)

La différence entre ces deux indicateurs est faible aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, et dans les pays scandinaves, grâce aux nombreux élèves et étudiants qui travaillent sous contrat rémunéré en-dehors de leur formation ou dans le cadre de leur apprentissage (système dual). Par contre, plus de 2/3 des jeunes sont économiquement inactifs au Luxembourg, tout comme en Belgique, en Grèce, en Italie et plusieurs pays de l'Europe de l'Est. Ceci

explique un écart plus important entre les deux indicateurs.

En se basant sur la proportion de jeunes au chômage, le chômage parmi les jeunes prend un autre visage. La situation des jeunes face au chômage paraît beaucoup plus nuancée dans les pays présentant des taux de chômage très élevés, comme en Grèce (55.3%), en Croatie (43.0%), ou au Portugal (37.7%), étant donné que la proportion de jeunes au chômage y est en-dessous de 20%.

## La part des jeunes qui ne sont ni en éducation, ni sur le marché du travail est plutôt faible au Luxembourg

Il est donc primordial pour l'interprétation des indicateurs du chômage des jeunes d'en comprendre les phénomènes socio-éducatifs et socio-économiques sous-jacents. Afin de mieux comprendre la particularité des indicateurs relatifs au chômage des jeunes, il convient d'analyser d'abord la « zone grise » entre études et activités économiques des jeunes.

Le passage de l'éducation au travail ne se fait pas pour tous les jeunes au même âge, ni de la même manière. À 15 ans, la quasi-totalité des jeunes se trouve exclusivement dans le système d'éducation. Ensuite, de plus en plus de jeunes passent de l'éducation vers le marché du travail et deviennent économiquement actifs, soit en ayant un emploi, soit en étant demandeur d'emploi.

Le Luxembourg a une structure de la population jeune assez proche de la moyenne européenne, avec une proportion de jeunes simultanément en éducation et sur le marché du travail relativement faible (< 10%, contre 14% dans l'UE). On peut toutefois remarquer que la proportion de jeunes au chômage (par rapport à l'ensemble de la classe d'âge) est plus faible au Grand-Duché que dans la moyenne européenne (5.1%, contre 9.7% dans l'UE). Ensuite, au Luxembourg davantage de jeunes restent plus longtemps dans le système éducatif sans entrer sur le marché du travail. En dernier lieu, la part des jeunes qui ne sont ni en éducation, ni sur le marché du travail est nettement plus faible au Luxembourg (5.9% chez les 15 à 24 ans) que dans l'ensemble de l'UE (13.1%).

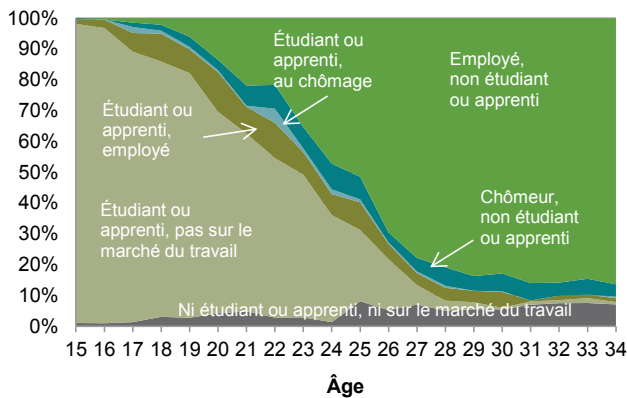
Aux les Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves, la structure se présente par contre de manière tout à fait différente. Dans ces pays, une proportion beaucoup plus importante des jeunes fait simultanément partie des sphères de l'éducation et du travail. Cette proportion est près de 20% au Royaume-Uni et dépasse les 40% au Danemark et aux Pays-Bas.

À titre d'exemple, le graphique 2 présente la structure de la population jeune aux Pays-Bas. Les jeunes y

commencent à chercher un emploi à un âge beaucoup plus précoce, ce qui explique la proportion élevée de jeunes de 15-18 ans qui sont au chômage tout en étant à l'école. De même, le pourcentage de personnes travaillant tout en étant scolarisées est très élevé puisque le système éducatif est organisé de manière à privilégier le travail partiel en parallèle à l'éducation scolaire, tant au niveau de la formation professionnelle qu'au niveau des études supérieures.

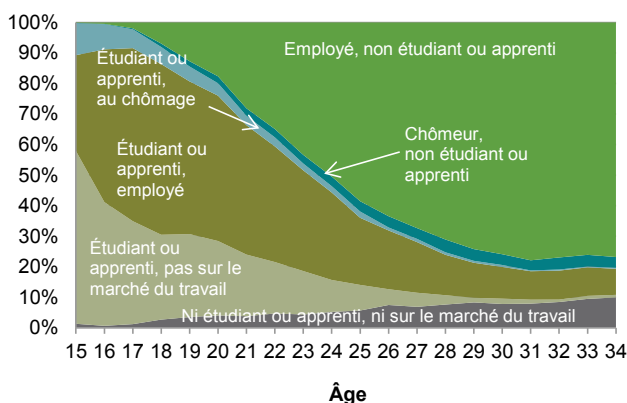
La conséquence au niveau statistique est que la population active des jeunes est beaucoup plus importante dans ces pays qu'au Luxembourg. Et comme la population active sert de dénominateur dans le calcul du taux de chômage, ce dernier est d'autant plus réduit que la population active est importante.

**Graphique 2 : Structure de la population des jeunes en fonction de leur statut vis-à-vis de l'éducation et du marché du travail, Luxembourg, 2012**



Source : Eurostat (EFT)

**Graphique 3 : Structure de la population des jeunes en fonction de leur statut vis-à-vis de l'éducation et du marché du travail, Pays-Bas, 2012**



Source : Eurostat (EFT)

## La progression du taux de chômage des jeunes est due à une baisse importante de la population active

Le taux de chômage des jeunes a augmenté de manière significative au Luxembourg au cours des deux dernières décennies : il était de 3.7% seulement en 1992, de 7.0% en 2002 et de 18.8% en 2012.

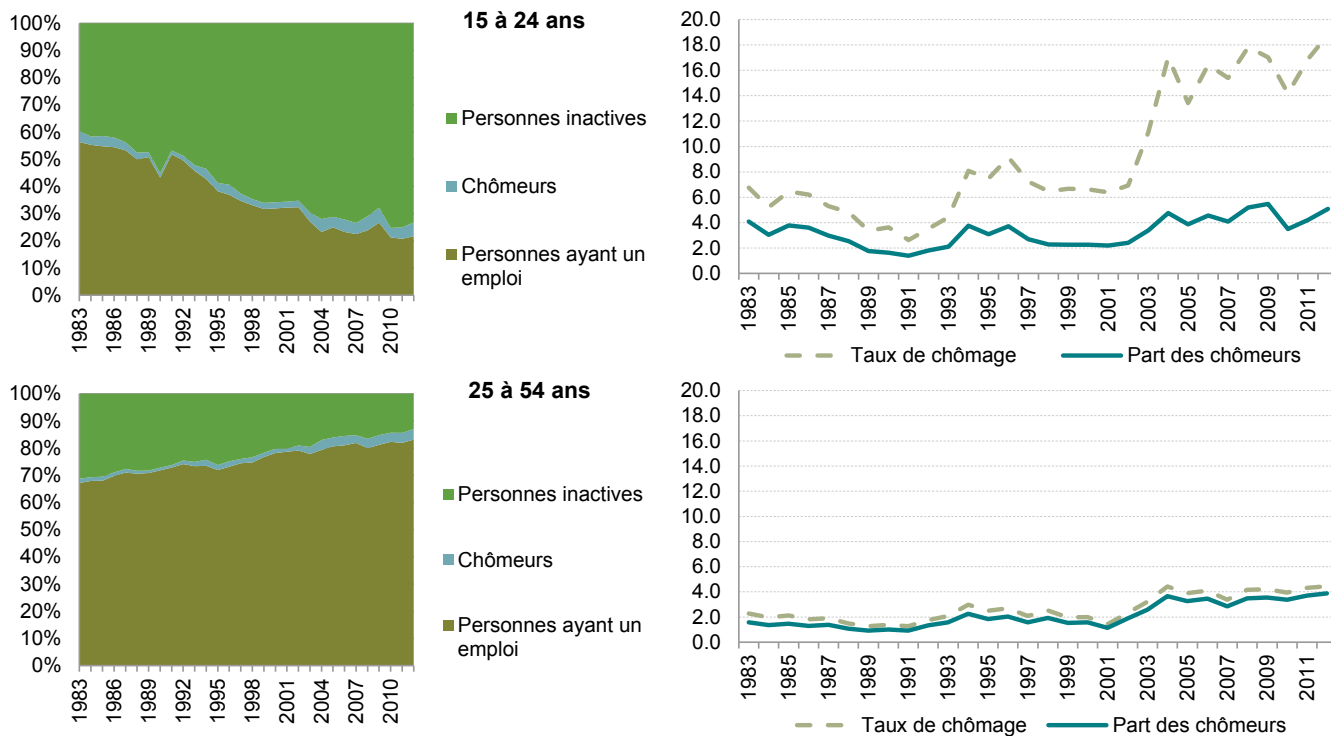
Il ressort clairement du graphique 4 que si la part des personnes inactives a fortement diminué depuis les 30 dernières années dans la classe d'âge des 25 à 54 ans, le contraire est vrai pour les jeunes de 15 à 24 ans, où l'on observe une part croissante de personnes inactives, la quasi-totalité de ce phénomène étant explicable par la durée prolongée des études.

Ainsi, le simple fait de la diminution de la part de la population active dans le total de la classe d'âge a conduit à une augmentation spectaculaire du taux de chômage, alors que la part des chômeurs dans la population des jeunes n'a en réalité que peu évolué : 4.1% en 1983; 5.1% en 2012. Ce phénomène n'est pas observé pour les classes d'âges plus élevées et est propre au chômage des jeunes.

La principale raison de l'explosion du taux de chômage des jeunes est l'augmentation des jeunes faisant des études, alors que l'augmentation du nombre de jeunes au chômage y est pour beaucoup moins. En effet, on peut constater que pour la population des 15 à 24 ans, le taux de chômage a presque triplé entre 1983 et 2012, alors que sur la même période, le nombre de chômeurs (le numérateur) n'a été multiplié que par 1.35. Cela est dû au fait qu'en même temps, le nombre de personnes actives (le dénominateur) a été réduit de plus de la moitié parce que de plus en plus de jeunes suivent des études de plus en plus longues, en partie pour augmenter leurs chances de trouver un emploi plus tard.

Pour la population des 25 à 54 ans par contre, le taux de chômage a doublé sur la période étudiée. Ceci est le résultat du fait que le nombre de chômeurs (numérateur) a été presque multiplié par quatre, et que la population active (dénominateur) a presque doublé.

**Graphique 4 : Évolution de la composition de la population et des indicateurs du chômage par classe d'âge, Luxembourg, 1983 – 2012 (en %)**



Source : STATEC (EFT)

**Tableau 2 : Comparaison des taux de chômage, du nombre de chômeurs et de la population active par classe d'âge au Luxembourg en 1983 et en 2012**

	15-24 ans			25-54 ans		
	1983	2012	$\Delta$ (en %)	1983	2012	$\Delta$ (en %)
Taux de chômage (en %)	6.7	18.8	+179%	2.3	4.5	+95%
Chômeurs (en milliers)	2.3	3.1	+35%	2.4	9.2	+283%
Population active (en milliers)	34.1	16.3	-52%	105.2	206.3	+96%

Source : STATEC (EFT)

**Institut national de la statistique  
et des études économiques**

Tél.: 247-84219  
info@statec.etat.lu

**www.statistiques.lu**

ISSN 2304-7135

De plus amples informations sur le chômage des jeunes sont disponibles dans le rapport travail et cohésion sociale de 2013, partie I, chapitre 6 : <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/cahiers-economiques/2013/116-cohesion-sociale/index.html>